

MON PROGRAMME POUR LA SEYNE



Serge **DANINOS**
Votre candidat

agir 
LA DROITE
CONSTRUCTIVE

Serge DANINOS

Dirigeant d'un Grand Groupe d'établissement de Santé

Au service de la population Seynoise

Seynois depuis l'âge de 8 ans, il a toujours vécu et travaillé à la Seyne sur mer.

Ses parents, commerçants, avaient un salon de coiffure à la Rue Gambetta, en plein Centre-ville.

Il connaît très bien notre ville et il partage les attentes de ses concitoyens.

Professionnellement, il exerce depuis plus de 27 ans dans le secteur de la Santé. Il est dirigeant d'un Groupe important qui compte 300 salariés. Ses deux qualités sont : le sens de l'effort et l'altruisme.

www.groupe-ssd-lacoupole.com

Depuis 2015, à l'initiative de son épouse, Alexandra DANINOS, il est le mécène principal du Fonds de Soutien La Coupole en faveur de l'accès aux soins des populations du Sénégal.

www.fondsdesoutienlacoupole.org

Il est diplômé de l'école Sciences Po Paris. Serge DANINOS a été adjoint au Maire de la Seyne-sur-Mer sous la mandature du Dr Arthur PAECHT (2001-2008) ainsi que Conseiller communautaire de Toulon Provence Méditerranée.

Il occupait la responsabilité du développement économique et commercial de la ville.

Retiré de la vie politique depuis 2008, il a décidé en janvier 2019 de s'engager à nouveau pour la renaissance de sa ville lors des élections des 15 et 22 mars 2020, en tant que tête de liste d'une équipe nouvelle rassemblant les compétences nécessaires à la gestion de la deuxième ville de la métropole et du Var : la Seyne sur mer.

Investi par le jeune parti politique AGIR_La Droite constructive. Ce jeune parti soutient pour les élections municipales : Mr Edouard PHILIPPE, Premier Ministre, candidat au Havre et Mme Agnès BUZIN, à Paris.

Cette investiture, lui permettra d'obtenir les aides financières de l'Etat et de l'Europe dont notre ville a tant besoin. Il incarne le renouveau de la classe politique seynoise.

2001-2008 : Les investissements pilotés par Serge DANINOS sous le mandat du Maire Arthur PAECHT

- Mise en valeur des terrasses de l'esplanade Henri Bœuf aux Sablettes.
- Le Parc de la Navale.
- La rénovation de la porte des chantiers navals.
- L'Hôtel Kyriad (actuel Hôtel Mercure).
- Le Casino JOA.
- Le Centre de Thalasso-thermie.
- Mise aux normes du Marché provençal du Cours Louis Blanc.
- Le Centre sportif de Léry.
- Programme ANRU Berthe, 264 millions d'euros.
- La cuisine centrale pour les cantines scolaires.
- 1 million d'euros investi par an pendant 7 ans pour refaire les réseaux pluviaux des ex-chantiers navals et de la Place de la Lune.



TABLE DES MATIÈRES

Serge DANINOS

Chef d'entreprise, expérience d' élu,
à l'écoute et déterminé.....P2/3

Sauver le budget

communal de la faillite.....P4

Les quartiers Sud surtaxés

par la Taxe foncière.....P5

La Sécurité

.....P6/7

Stop au béton,

un urbanisme à taille humaine.....P8

La transition écologique

.....P9

Réhabilitation du centre-ville

.....P10

Rénover

les Sablettes et la Corniche de Tamaris.....P11

Le soutien et l'accompagnement

des Associations.....P12

La Maison de la Naissance

.....P13

Le Personnel communal

et L'office HLM.....P14

Retrouver des Festivités

.....P15

« La Seyne de demain »

Transition écologique - Développement économique
Emplois.....P16/17

Une véritable stratégie maritime

.....P18

Le « Rungis maritime » de Brégaillon

.....P19

Le Pont piétonnier

la nouvelle signature de la Seyne sur mer.....P20/21

L'Atelier mécanique,

Musée maritime et Salles de cinéma.....P22

Tamaris-Les Sablettes-Saint Elme,

le renouveau de la Station balnéaire.....P23

Proximité et Mairies de quartiers

les mesures et actions d'urgence.....P24/27

« LA SEYNE GAGNE ! »

Présentation de la liste.....P28

Seynoises, Seynois

Comme vous, j'aime ma ville la Seyne sur mer.

Je me suis toujours investi pour elle, de 2001 à 2008, au côté du Docteur Arthur Peacht, j'ai mené et réalisé de nombreux projets qui ont permis son renouveau un temps : Le Parc de la Navale, l'installation du Casino Joa et l'hôtel Mercure ou encore la rénovation de la porte des chantiers.

Aujourd'hui notre ville se meurt, je ne peux me résoudre à voir notre ville de la Seyne sur Mer, 2^{ème} ville du Var prendre autant de retard sur les communes voisines.

Le quartier des Sablettes, la Corniche de Tamaris abandonnés si longtemps, seront rénovés, embellis par un plan d'urgence. Je m'y engage !

Mon ambition est claire : **Nous devons propulser notre ville vers la réussite économique en valorisant notre territoire et en relevant le défi de la transition écologique.**

C'est un projet ambitieux qui fera de notre ville une ambassadrice du Var.

Mon programme, comme j'ai pu le démontrer dans le passé, sera entièrement réalisable et finançable et créateur de nombreux emplois.

Avec mon équipe, nous nous attacherons aussi à servir l'intérêt général, nous devons tout d'abord améliorer le quotidien de notre population, de nos jeunes, de leur avenir, de nos familles, de nos anciens et en particulier de leur sécurité et de tous les Seynois en leur offrant un service de qualité.

Voici donc mon programme, ce n'est pas un catalogue de bonnes intentions, mais des chantiers que je vais, avec mon équipe, mettre en oeuvre pendant le mandat de 2020 à 2026.

“ Je suis investi par AGIR_La Droite constructive, parti de la Majorité. Cette investiture, me permettra d'obtenir les aides financières de l'Etat et de l'Europe dont notre ville a tant besoin ! Elle me permettra de faire en sorte que la Seyne soit enfin reconnue comme prioritaire. ”

Ces projets seront menés en concertation avec vous, c'est l'avenir que nous construisons pour nos enfants.

S. Daninos

Sauver le budget municipal

de la faillite et contrôler les dépenses de la commune

“Une ville qui n’investit pas, c’est une ville morte.”

La situation financière de notre Commune est dans le rouge. Endettement très élevé, annuité de la dette importante, faiblesse de l’investissement public, dépenses courantes trop élevées.

Avec la suppression de la Taxe d’Habitation voulue par le Président de la République, l’aide de l’État à notre ville sera, dans les années qui viennent, d’autant plus importante que notre Commune aura maîtrisé les dépenses de fonctionnement et relancer l’investissement public.



Bilan mandat 12 ans de Vuillemot

- Endettement de la Commune :

Nous devons rembourser au 31 décembre 2018 : 139 Millions d’euros !

- Chaque année, nous versons aux Banques une annuité de 14,9 millions d’euros !

- La Dette par Seynois est de 2027 €, alors qu’elle est de 1367 € dans les villes comparables, soit 660 € de plus !

Les procès perdus du Maire sortant nous ont coûté 10 millions d’euros !

- **Parking des Esplageolles** : la ville a payé 3,7 millions d’indemnité à Q-Park.

- **Port de plaisance abandonné** : la ville a dû payer à CARI une indemnisation d’environ 3,4 millions. Un nouveau procès en cours avec la société SIFA pourtant choisie par Le Maire sortant en 2013.

- **Atelier mécanique – Salle de cinéma** : procès en cours, risque financier : 5 millions d’euros.

- **Théâtre Apollinaire** : La ville a été condamnée à verser 97 000 euros au propriétaire.

- L’addition est salée : **13,7 millions d’euros perdus en 12 ans ! L’équivalent de deux complexes sportifs comme celui de Léry.**

J’AURAI DONC QUATRE PRIORITÉS :

- La maîtrise de l’endettement, pour ne pas léguer une dette insoutenable à nos enfants.
- Relancer l’investissement public et privé, pour préparer l’avenir et enrichir fiscalement la Seyne sur Mer.
- Désengager la ville de tous les procès en cours.
- Mieux dépenser avec le contrôle des dépenses courantes de la Commune.

Deux dépenses pèsent lourdement dans le budget de notre Commune : l’annuité de la dette et les indemnités à verser pour procès perdus.

1 La Dette communale en héritage : 139 millions d’euros

139 M d’€ c’est le montant très élevé de la dette communale.

J’engagerai avec les banques, une négociation pour obtenir un Pacte financier bancaire. De par mon métier, je sais faire. Mon objectif est simple : donner à la ville, par le retour à l’équilibre budgétaire, les marges de manœuvre nécessaires à la mise en œuvre des politiques publiques et des investissements qu’elle porte.

2 Une meilleure Gestion des dépenses courantes communales

Entrepreneur, je sais gérer les dépenses.

Je serai vigilant aux dépenses de fonctionnement.

Notamment :

- Carburants (optimiser les déplacements)
- Énergie-Eau-chauffage (repérer les bâtiments énergivores)
- Frais d’études (vérifier la faisabilité en régie)
- Frais d’honoraires, actes et contentieux (vérifier l’excès des procédures)
- Frais d’impression-publications (privilégier la dématérialisation)
- Transports et déplacements (privilégier les nécessités de service)
- Téléphone (système de contrôles internes, option de forfaits, limiter les portables pour les élus)
- Impôts fonciers payés par la Commune (vérifier l’inventaire du patrimoine communal).

3 Une gestion rigoureuse nous permettra :

- De consacrer 5% du budget communal à des projets portés par des Associations en concertation avec les Citoyens.
- Je souhaite que chaque senior Seynois, âgé de 70 ans, ait un colis de Noël sans condition de ressource.

Baisser la taxe Foncière

pour les propriétaires Seynois en appliquant la loi

*“Les Quartiers Sud de la Seyne sont surtaxés :
Janas, les Plaines, Fabrégas, les Collines, les Sablettes, Tamaris.
Vous n’en avez pas marre ?”*



En octobre 2019, j’ai soulevé le dossier de l’harmonisation légale des taxes foncières pour les communes d’une même Métropole. Je m’appuie sur deux textes de lois.

- La loi du 16 décembre 2010, introduit la possibilité d’unifier la fiscalité des ménages sur le territoire intercommunal.
- La loi n° 2014-173 du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine a fait des intercommunalités l’échelon de pilotage des contrats de Ville et de l’harmonisation fiscale.

La loi a donc prévu que les taux d’imposition devaient être harmonisés au sein d’une même métropole. C’est-à-dire, qu’à terme, un même taux intercommunal devra s’appliquer à tous les ménages. Ce futur taux unique en Métropole étant la moyenne des taux préalablement en vigueur, l’harmonisation se traduira dès lors pour les contribuables seynois par une baisse d’impôt.

Je m’étonne que cette possibilité pour notre ville de réclamer l’application de la loi devant le conseil des Vice-présidents n’ait pas été mis à l’ordre du jour par nos élus à la Métropole. Ni le Maire sortant, ni les élus d’opposition (Nathalie BICAIS, Jean-Pierre Colin) n’ont pas cru bon de défendre cette possibilité de baisse d’impôts pour les Seynois. Le manque à gagner fiscal pour les contribuables propriétaires de notre commune est important mais aussi en-terme de valeur patrimoniale de leurs biens.

Antérieurement à la création de la Métropole Toulon Provence Méditerranée, chaque commune fixait le niveau des impôts locaux pour les ménages. C’est ainsi que le contribuable est soumis à des variations de taux importantes.

En 2018, le taux de la TFPB, était de 34,1% à la Seyne et de 15,4% à Six Fours. Je veux ici rappeler que, sous le mandat d’Arthur PAECHT, le taux de la Taxe foncière sur le bâti avait baissé de 6 points d’impôts (en 2000, le taux était de 40%, il était tombé à 34,11% en 2008).

Le 23 novembre 2018, le conseil communautaire de TPM avait adopté un premier pacte financier et fiscal pour la période 2018-2020.

Il me sera donc possible au début de la prochaine mandature métropolitaine, de proposer que dans le cadre d’un nouveau pacte financier et fiscal, cette politique d’harmonisation soit discutée, étudiée, programmée et qu’une justice fiscale soit appliquée aux Seynois.

La sécurité des Seynois au quotidien

Je veux une nouvelle stratégie communale pour la sécurité. Cette priorité est incontournable pour le bien-vivre de la population seynoise.

*La sécurité publique est un droit fondamental, **c'est d'abord évidemment le rôle de la police nationale et de la justice, mais la Municipalité a aussi un rôle important à jouer.***

Je mettrai aussi en place une nouvelle stratégie de sécurité et de prévention de la délinquance.



UNE VÉRITABLE POLITIQUE DE SÉCURITÉ

Une présence policière accrue

Pour dissuader les incivilités et les dégradations, une présence accrue des forces de police sur le territoire est la méthode la plus efficace. Cela passera notamment par une meilleure coordination des agents de police nationale et municipale pour intervenir sur des secteurs différents et ainsi avoir un rayonnement plus grand.

UNE VÉRITABLE VIDÉO-PROTECTION

Le système de vidéo-protection déjà installé sur la ville est insuffisant.

Je l'étendrai sur davantage de quartiers en fonction des différents diagnostics.

J'équiperai les caméras d'un système infra-rouge pour la surveillance de nuit.

Nous suivrons avec intérêt le développement de la reconnaissance faciale.

Cette technologie, qui associe les techniques biométriques et l'intelligence artificielle permet d'accroître le niveau de sécurité dans les aéroports lorsqu'elle est couplée avec la vidéosurveillance. Elle permet de maintenir un niveau de sécurité que les forces de l'ordre ne peuvent plus assurer seuls.

La ville de Nice expérimente par exemple la reconnaissance faciale à des fins de surveillance dans le cadre de son Carnaval.

LE POINT ÉCOUTE TRANQUILLITÉ PUBLIQUE

Un Point Écoute Tranquillité Publique avec notamment une adresse mail, sera mis en place et un numéro de téléphone. Une réponse systématique à toutes les demandes et sollicitations sera faite par ce service.

LE RÉSEAU DE CITOYENS RELAIS

Il sera constitué d'habitants volontaires qui auront pour but de transmettre les informations auprès des habitants de leurs quartiers et recenser les difficultés rencontrées, que ce soit de l'insécurité pure ou des incivilités.

L'OBSERVATOIRE LOCAL DE LA SÉCURITÉ

Cet observatoire laissé en sommeil depuis quelques années sera réactivé.

Celui-ci permettra de disposer de statistiques et d'informations plus précises sur les nécessités et les besoins. Les actions en matière de sécurité et de tranquillité publique pourront être orientées grâce à ces données.

“La sécurité publique est un droit fondamental, c’est d’abord évidemment le rôle de la police nationale et de la justice, mais la Municipalité a aussi un rôle important à jouer.”

LE SCHÉMA LOCAL DE TRANQUILLITÉ PUBLIQUE

Lutter contre l’insécurité passe notamment par la lutte contre tout ce qui nuit à la qualité de vie des habitants et à la tranquillité publique. Le premier moyen de lutter contre les actes d’incivilités et de dégradations est de renforcer la présence humaine sur le terrain.

UNE PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE RENFORCÉE

La présence accrue des médiateurs sociaux

Le travail des médiateurs civils consiste à tisser des liens avec les habitants pour faciliter le dialogue et apaiser les tensions. Avec la suppression de la police de proximité, ce lien s’est trop souvent distendu. L’augmentation de leur présence auprès des habitants est donc essentielle.

Prévention de la délinquance des jeunes

Le travail des éducateurs spécialisés en partenariat avec les services de l’Éducation Nationale est indispensable. Les poly-exclus et décrocheurs qui sont sur le point de quitter le système scolaire avec d’importants risques de tomber dans la délinquance : pour ces jeunes un accompagnement personnalisé par les éducateurs spécialisés sera mené pour éviter le basculement dans la délinquance.

La sécurité c’est aussi la prévention des risques majeurs

La prévention doit devenir une valeur importante de la politique de santé dans notre ville. Dans ce contexte, la santé environnementale sera une priorité du mandat de 6 ans.

Avec la proximité de l’Arsenal de Toulon, le risque nucléaire est en prendre compte pour notre ville.

Je mettrai, en partenariat avec les services de l’état, un plan de distribution annuel de pastilles d’iode.

Bilan mandat 12 ans de Vuillemot

Police municipale actuelle : 49 policiers municipaux et 12 ASVP (agent de sécurité de la voie publique), pour une ville de 65 000 hbts c’est peu en comparaison avec d’autres villes voisines (Hyères, 47 000 hbts : 73 policiers municipaux).

Notre ville est équipée de 75 caméras de jour. Le type de caméra actuel à la Seyne, n’est plus adapté à la situation critique dans certains quartiers ou dans des zones à risques repérées.



Un urbanisme à taille humaine

“Je veux que l’avenir de notre ville se concrétise par des décisions fortes en matière d’urbanisme.”

Je veux que l’avenir de notre ville se concrétise par des décisions fortes en matière d’urbanisme.

Elles rétabliront les conditions du respect des principes du développement durable, du renouvellement urbain, de la maîtrise du développement, avec la protection des paysages, du littoral et des espaces naturels sensibles.

Je me suis entouré des personnes expertes dans le domaine de l’urbanisme. Je remercie notamment Mme Nathalie HUBLER, Docteur en urbanisme, de m’avoir accordé sa confiance.

Je mettrai en œuvre les moyens juridiques pour stopper les programmes immobiliers sur les espaces naturels sensibles de Coste Chaude, de Mauvéou et du Bois sacré en particulier.

En cohérence avec la Métropole, je proposerai rapidement la révision du PLU, afin qu’en concertation avec les associations, CIL, et les Citoyens nous dressions la ville à taille humaine que nous voulons pour demain.

Avec les périodes de canicule, notre ville a besoin de multiplier des espaces d’ombre et de fraîcheur. Les Terrains du bois sacré (ex site Total) sont idéalement placés et ils représentent un véritable belvédère sur notre plus belle rade d’Europe. Les terrains de Coste chaude doivent devenir un espace naturel sensible protégé ou servir de jardins partagés dans le cadre d’un projet Citoyen.



DOSSIER COSTE CHAUDE

Le projet immobilier de Coste Chaude est un ensemble de 145 logements sur 3 hectares de terrain. dont la partie sud a vu l’apparition d’une caserne de pompiers en 2009.

Je mettrai tout en œuvre pour stopper ce permis. En concertation avec les riverains, nous pourrions consacrer ces terrains à des jardins potagers, ou un parc fraîcheur

DOSSIER BOIS SACRÉ

Un permis de construire a été déposé en 2014. Le projet immobilier consiste en la réalisation de 352 logements représentant 23781 m² de surface de plancher sur un terrain de 5 hectares.

Le procès en cours porté par une association de défense de l’environnement semble être favorable au rejet de ce permis.

Avec mon équipe, nous ferons du Bois sacré une étape du parcours fraîcheur pour éviter la canicule. Ce parcours ira du Centre-ville jusqu’aux Sablettes. Cet espace boisé est aussi un magnifique belvédère naturel sur la Rade de Toulon.

Un théâtre de verdure sera aménagé.

LA PRISE EN COMPTE DES ANIMAUX DANS LA VILLE EST INCONTOURNABLE.

L’animal doit s’inscrire dans les espaces de la ville au même titre que les espaces naturels. Je veux que l’on trouve dans notre ville un juste milieu entre le respect de la propreté, la prévention et l’accueil des animaux dans la ville. La Seyne sur mer doit être une « ville amicale » envers les animaux. Je mettrai en place une commission municipale d’Élus, Citoyens, Associations, consacrée à la place des animaux dans notre ville. La Création d’une « Ferme pédagogique » pour les enfants s’impose. Le Domaine de Fabrégas en concertation avec la population riveraine serait un emplacement idéal. Enfin la mise en place de parcs à chien entretenus est nécessaire.

La transition écologique,

l'enjeu vivre mieux dans notre ville



Devenir une municipalité éco-exemplaire ne se fait pas d'un coup de baguette magique.

Afin de marquer ma volonté dans ce domaine crucial pour l'avenir, **je propose que la politique de transition écologique à l'échelle municipale soit confiée à la Première Adjointe.**

Les élus ayant en charge le logement, les transports, l'énergie, le développement économique, le sport, la culture, les déchets, les espaces verts travailleront ensemble, au sein d'une commission spéciale « **Transition écologique** » pour une approche transversale de la gestion municipale.

MES PROPOSITIONS :

- La thalasso thermie est l'or bleu de la Seyne pour favoriser la transition énergétique communale et la production d'énergie renouvelable. Je veux créer le long de notre littoral plusieurs centres de thalasso thermie regroupés en réseau, identiques à celui que j'avais installé sur le site des ex-chantiers navals pendant le mandat du Maire Arthur PAECHT.

- Brégaillon (projets « Rungis et quai des CNIM), le Centre-ville et les Mouissèques (pour les équipements publics en projet de l'atelier mécanique et des salles de cinéma) seront équipés.

- Équiper le patrimoine communal (Édifices publics, terrains de sport, centres de loisirs...) d'installations alimentées par des énergies renouvelables pour la fourniture d'eau chaude, de chauffage ou d'électricité.

- Valoriser les toitures, friches urbaines, abribus en y installant des panneaux solaires qui permettent au territoire de produire sa propre énergie.

- Installer dans les quartiers de la ville des bornes de recharge publiques pour voitures électriques. Je pense en particulier pour l'emplacement des Taxis, mais aussi pour les secteurs suivants : Parking de la gare, le parking Martini, le secteur de Brégaillon, Centre-ville, Tamaris, les Sablettes.

- À l'échelle de notre ville et en cohérence avec la Métropole, équiper notre territoire communal d'un parc de stationnement d'entrée de ville et d'un moyen de transport en commun propre.

- En concertation avec les CIL et les Citoyens nous mènerons une politique d'économie d'énergie de l'éclairage public de nuit, quartier par quartier.



Réseau thermodynamique avec l'eau de mer.



Réhabilitation du centre-ville

“Il n’est plus possible de continuer à bétonner notre commune.”

Le logement est au cœur de l'accès à l'emploi, de lutte contre la pauvreté, au cœur du défi environnemental. Deux exigences. **Plutôt que d'accroître sans cesse le nombre de logements, mes efforts porteront sur la réhabilitation de l'existant, qu'il s'agisse des grands ensembles de la périphérie ou de la ville ancienne.**

Selon l'INSEE, en 2016, notre ville avait plus de 3000 logements vacants, presque autant que de résidences secondaires (3300). Soit près de 10% de l'ensemble des logements.

Je souhaite faire de la réhabilitation des logements vacants un axe fort de la politique sociale (baisses des charges locatives) et de la transition écologique. Le centre-ville sera un bon exemple de cette ambition.

L'Avenir du Centre-ville

Le constat d'abandon et de paupérisation est vite établi, il suffit de se promener en ville ! Le Centre ancien est une « Vuille morte » où le Maire sortant n'est jamais présent !

Un ANRU 2 associé à une Zone Franche sera déposé avec décembre 2020.

MES PROJETS POUR CE QUARTIER :

- Une mise à disposition des commerces vacants préemptés par la Commune ou en accord avec les propriétaires, afin de faciliter l'installation de nouveaux commerçants en concertation avec les Associations du Centre-ville.

- **L'aménagement d'un quartier consacré au Centre des Arts de la scène.**

- Favoriser la réalisation de logements étudiant.

- La création d'une maison des associations en Centre-ville.

Il s'agit de permettre aux associations de se domicilier, de stocker leur matériel et mutualiser tout ce qui peut l'être : locaux administratifs, secrétariat, comptabilité, salles de réunion.

- **La mise à l'étude d'un Centre muséologique autour de la Culture provençale et des traditions populaires de notre Ville.**

- **La création d'un incubateur**

Il s'agit d'accompagner les créateurs d'entreprise dans leur projet. Les incubateurs accueillent généralement plusieurs start-ups.

Cet incubateur assurera une mise en relation avec des avocats, des banquiers et des experts comptables.

Il aidera à trouver de futurs partenaires et d'envisager à terme une levée de fonds pour lancer l'activité des créateurs d'entreprise.

Il mettra à la disposition des créateurs d'entreprise des locaux, des salles de réunion et du matériel (informatique, bureautique...).

- Un équipement de thalasso thermie pour alimenter le centre-ville et favoriser la création d'un éco-quartier.



Rénover

Les Sablettes, Saint Elme, Mar Vivo, Tamaris

“Les quartiers sud sont abandonnés depuis 12 ans.”



Dans le respect de la ZPPAUP (Zones de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager), il devient urgent de rénover les quartiers des Sablettes, de Saint Elme, Mar Vivo, Tamaris.

J'avais, lors du mandat d'Arthur PAECHT, en concertation avec, les restaurateurs de l'Esplanade Henri Boeuf, lancé l'embellissement de cette véritable terrasse sur la plage des Sablettes.

Depuis rien n'a été fait dans ce quartier.

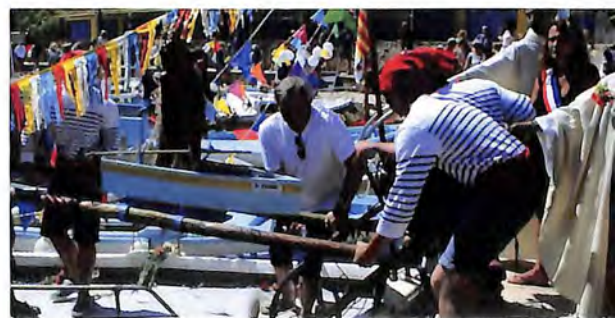
Il est un site balnéaire unique sur la côte d'azur au passé prestigieux.

Il est urgent de lui redonner un avenir.

Le quartier de Saint Elme sera englobé dans ce dispositif. Le village classé Fernand POUILLON mérite un rajeunissement. En concertation avec les associations de commerçants, de riverains et de protection de l'environnement, je souhaite associer un développement balnéaire harmonieux.



Rénovation Place Henri Boeuf



Une piste cyclable du Port de la Seyne aux Sablettes

Le soutien et l'accompagnement des associations sportives, culturelles et citoyennes

*“Promouvoir les activités physiques et sportives
comme facteur de bien-être.”*

LA VIE SPORTIVE

Les associations sportives sont nombreuses. Elles tendent à favoriser la pratique sportive pour tous. Le sport est un loisir, une occasion de se détendre, de s'amuser, mais c'est aussi un moyen d'éducation et de santé.



MON OBJECTIF :

Faire en sorte que partout dans la ville, les Seynois puissent, quel que soit leur âge, exercer en club ou en pratique libre, en salle ou sur des terrains et espaces adaptés, le sport de leur choix.

ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

Je souhaite réaliser pendant le mandat :

Un Skate parc de haut niveau capable d'accueillir des événements nationaux.
Un complexe sportif dans le cadre de l'ex-collège Wallon au quartier de Léry.



Elodie GILBERT - Championne de France de Skate

Avec le Conseil départemental, programmer un équipement sportif pour les Collèges Marie Curie et Paul Éluard.

PROMOUVOIR LES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES COMME FACTEUR DE BIEN-ÊTRE.

Expérimenter la prescription médicale d'activités physiques.
Développer la sensibilisation des professionnels de santé.

PROMOUVOIR LES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES COMME FACTEUR DE MIEUX VIVRE ET D'AUTONOMIE.

Accompagner les actions à destination des personnes atteintes de pathologies chroniques. Soutenir les actions à destination des personnes en situation de handicap ou de perte d'autonomie.

MAISON DES ASSOCIATIONS

Avec mon équipe, je m'engage à créer une maison des associations : locaux administratifs, secrétariat, comptabilité, salles de réunion, domiciliation, stockage de matériel, mutualisation des moyens.

Nous définirons une politique associative fondée sur des objectifs partagés et des critères d'attribution des subventions clairs.

La recherche de solutions pérennes sera une priorité pour toutes les associations qui recherchent un local plus adapté à leurs activités sportives, culturelles, citoyennes.

L'accompagnement des associations dans l'accomplissement de leurs démarches administratives et l'aide logistique.

La maison de naissance

et le pôle femme-mère-enfant

J'ai engagé un débat sur la nécessité de créer dans notre Commune un Pôle Femme-mère-enfant. Ce type de centre existe en France. Je n'invente rien, je ne fais pas de promesse en l'air.

Notre maternité a fermé en 2012. Les distances-temps avec les maternités les plus proches sont importantes. Lorsqu'une ville perd sa maternité, d'autres solutions peuvent être recherchées au moins pour les accouchements sans complications qui concernent 80 % des cas, fort heureusement.

Depuis quelques années, une loi n°2013-118 du 6 décembre 2013 autorisant l'expérimentation des maisons de naissance et un décret de 2015, autorisent la création de maisons de naissance.

L'État avait lancé un appel à candidature en juillet 2015. Notre ville, via son maire sortant, n'avait pas cru bon de candidater alors qu'il avait médiatisé, à vélo, la fermeture de notre maternité.

Je veux la création d'une Maison de naissance dans notre ville, en lien étroit avec les responsables hospitaliers du CHITS de Toulon-La Seyne sur mer.



NOUS CRÉERONS UN PÔLE FEMME-MÈRE-ENFANT ASSOCIÉ À UNE MAISON DE NAISSANCE.

Je connais bien le Pôle Simone Veil implanté dans la Commune d'Istres.

C'est un lieu consacré à la santé des femmes, des futures mamans et des enfants.

Il est composé de deux secteurs :

- Un premier secteur est constitué de 4 cabinets médicaux destinés à des gynécologue-obstétriciens et pédiatres et de 2 cabinets pluridisciplinaires.
- Le second espace, dédié à l'accompagnement pré et postnatal par des sages-femmes.

Le Centre regroupe des professionnels dédiés à la santé des femmes, des parents et des enfants :

- Gynécologue obstétricien
- Pédiatre
- Sages-femmes
- Ostéopathe
- Diététicienne-nutritionniste
- Psychologue clinicienne et hypno thérapeute
- Psychomotricienne
- Psychologues petite enfance
- Psycho sexologue-psychothérapeute analytique
- Neuropsychologue
- Sophrologue-Praticienne en cohérence cardiaque
- Orthophoniste
- Auriculothérapeute/Équilibre énergétique



Le personnel Communal

compétences et formation



Du fait de l'augmentation des compétences de la Métropole, notre personnel communal va connaître une évolution en nombre mais aussi en métier, notamment par le transfert de services vers la métropole TPM. **J'envisage donc de réorganiser en fonction de ces changements, la gestion du Personnel.**

Je souhaite créer une cellule de formation interne de soutien aux fonctionnaires territoriaux, faire en sorte que chacun puisse se former en fonction de son évolution de carrière et des nouveaux métiers de la fonction publique territoriale. JE CONSERVERAI LES PERSONNELS SOUS CONTRATS PRÉCAIRES ACTUELLEMENT EN MAIRIE.

Je mettrai la qualité des services publics au cœur de cette réorganisation concertée.

Notre ville aura besoin de trouver des financements extérieurs, notamment européens et nationaux, pour répondre à son besoin d'investissements dans l'entretien de ces équipements et de ses infrastructures nouvelles. Un service financements extérieurs sera créé avec pour objectif d'être capable de porter des projets en réponse aux appels à candidature des Ministères et des Instances européennes.

Un Office HLM

enfin au service des Locataires



Bilan mandat 12 ans de Vuillemot

Il y a aujourd'hui 430 appartements HLM vacants. C'est inadmissible alors que des familles attendent un appartement. Cela représente une perte de recette de loyer de 1,5 millions d'euro par an ! Conclusion de l'Agence nationale de contrôle du logement Social. De 2015 à 2020, nous avons toujours plus de 400 appartements vacants.

JE METTRAI EN PLACE :

- Plus de transparence dans l'attribution des logements. Je soumettrai plusieurs propositions à débattre : Affirmer l'égalité des traitements des demandeurs avec l'examen anonyme des candidatures devant la commission d'attribution.
- Créer un système de points, clair et compréhensible par tous, qui permettrait de déterminer qui a droit à un logement en priorité.
- **Le recrutement des gardiens d'immeubles comme cela était prévu dans le programme ANRU. Ce recrutement ne sera pas supporté par le loyer des locataires. (Loi SRU : 1 gardien pour 100 appartements)**
- La création d'un service social au sein de l'office afin d'accompagner les locataires et d'éviter le contentieux.
- **La création de régies de quartier, à Berthe, mais aussi à la Présentation, la Rouve, le Mont des oiseaux et la Maurelle (entretien courant des extérieurs et petits travaux d'entretien).** Elles seront porteuses d'une entreprise d'insertion et d'un chantier d'insertion dont les objectifs seront de proposer un travail afin de retrouver des possibilités de retour à l'emploi grâce à l'accompagnement socioprofessionnel.

Retrouver des festivités

dignes de la deuxième Ville du Var

“Il est grand temps de retrouver des événements festifs et culturels ambitieux et populaires.”



Notre ville était joyeuse, festive.

Chacun le reconnaît, la Seyne manque de vie. Et se distraire le soir ou le week-end impose de se rendre dans les Communes voisines. Il est grand temps de retrouver des événements festifs et culturels ambitieux et populaires.

Je propose de faire de chaque événement qu'il soit sportif, associé ou culturel :

UNE FESTIVITE POUR L'ENSEMBLE DE LA VILLE

Les manifestations populaires «phare» doivent être relancées avec des moyens municipaux renforcés :

- Les traditionnelles Fêtes de la Seyne sur Mer du mois de Juin, la fête de la St Pierre à St Elme, le Carnaval des quartiers, les fêtes de Noël et son marché.
- Notre aménagement de l'atelier mécanique assurera la création d'un lieu de spectacle et d'exposition ambitieux. Festivals de Musique : «Les ateliers mécaniques», concerts, salons professionnels et pour l'été lancer des Barges.
- Notre patrimoine et l'histoire peuvent être le prétexte à la création d'un grand spectacle son et lumière dans la Baie de Balaguier retraçant le «siège de Toulon en 1793 et le jeune Napoléon Bonaparte»
- Relancer l'animation de nos marchés populaires au nord et au sud.
- Rendre attractive la ville par les animations Sportives et Culturelles.



La Seyne de demain

Projet d'aménagement du Grand Littoral

Transition Ecologique - Développement Economique - Emplois

Ce plan d'ensemble dessine les objectifs que nous devons atteindre pour la Seyne.

De Brégaillon aux Sablettes, le littoral seynois représente un potentiel de développement important et de mise en valeur de l'environnement méditerranéen essentiel, sans doute unique sur les côtes varoises.

Son aménagement doit être envisagé globalement.

Les paysages y sont multiples s'ouvrant sur la plus belle rade d'Europe ou sur la grande mer depuis la plage des Sablettes.

Les investissements seront financés par les partenaires publics dont l'État et l'Europe.

De nombreux programmes Européens (dont le Fond Européen de développement régional) sont disponibles pour de tels projets.

Mon appartenance à la Majorité est importante pour notre ambition.

Elle me permettra d'activer favorablement les partenaires institutionnels, ministériels.

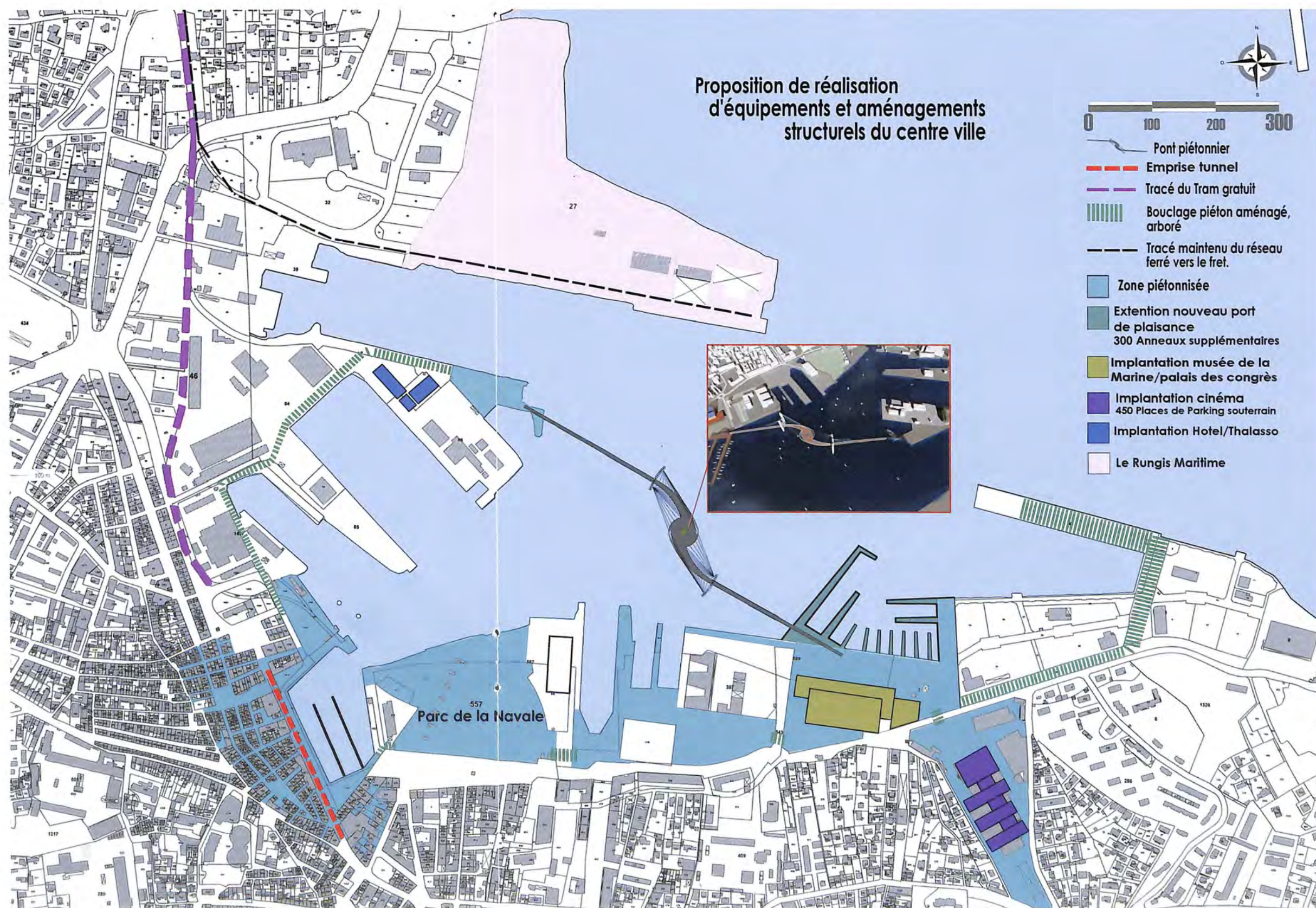
J'ai l'habitude de travailler avec des investisseurs privés.

Ils seront aussi à nos côtés pour réussir la Seyne de demain.

Le contribuable Seynois ne sera pas impacté par ces investissements.

Tunnel de 250 mètres pour un coût de 4 Millions d'Euros

Sous le complexe de cinéma imaginé dans l'atelier CNIM aux Mouissèques sera réalisé un parking souterrain de 450 places.



Je suis heureux de vous présenter un projet d'aménagement global de notre littoral. Il intègre les dimensions essentielles que notre ville doit ambitionner pour retrouver une vie agréable, un environnement urbain soigné, des emplois, des lieux de festivités et de cohésion sociale.

Rien ne se fera sans concertation avec vous. L'important c'est vous !

Vous pouvez visionner la vidéo du projet à l'adresse suivante : www.facebook.com/serge.daninos83

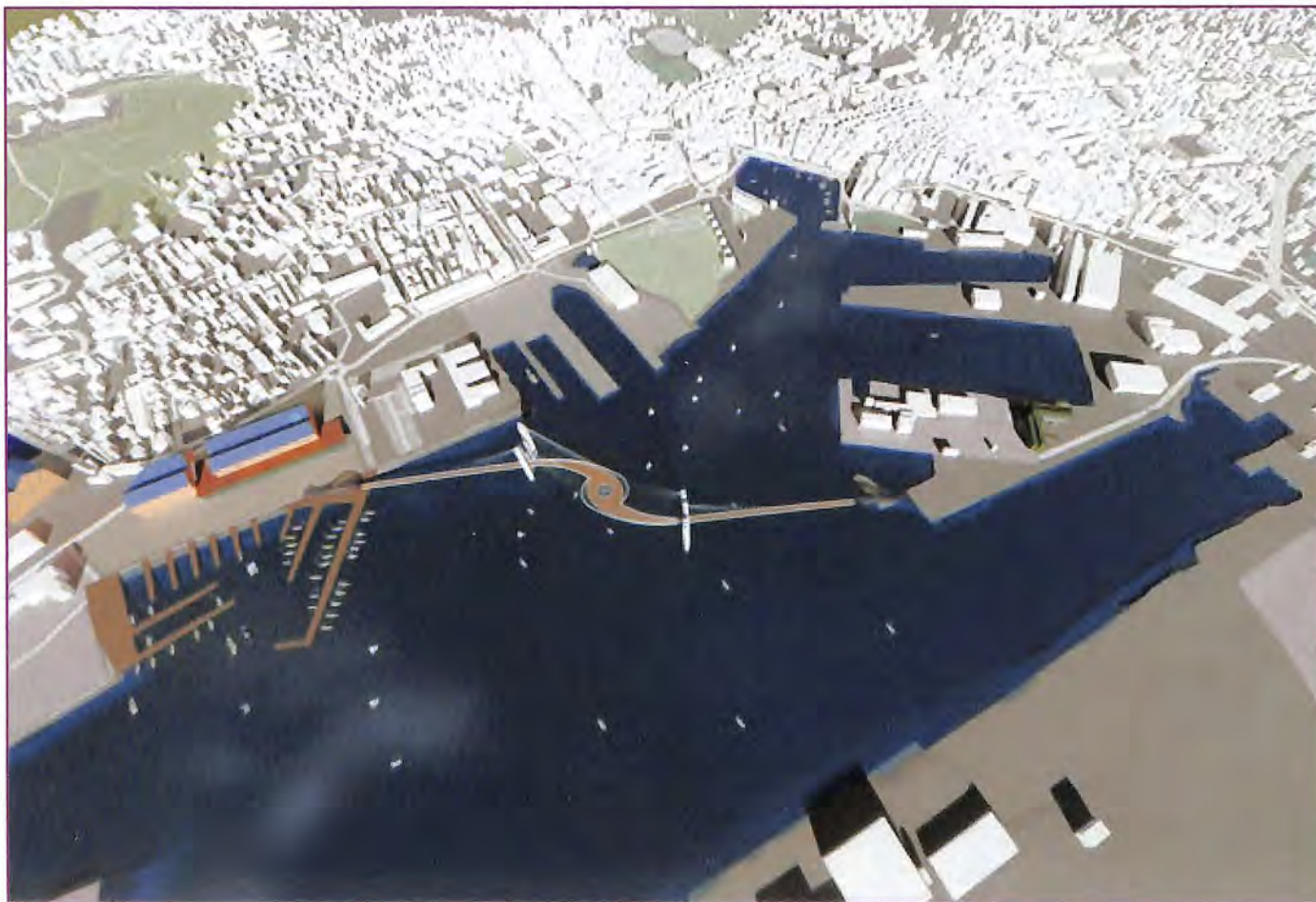
Une véritable stratégie maritime *pour notre ville*

Nous avons l'espace maritime le plus vaste de la Rade de Toulon. Mais, il est en grande partie en friches, à l'abandon. Ce qui est intolérable !

Notre objectif est de réussir un aménagement littoral global ambitieux et durable, dans le respect de l'environnement et de la biodiversité.

Avec la Métropole TPM et la Chambre de commerce, je veux favoriser l'émergence d'espaces industrialo-portuaires permettant un développement accéléré de l'emploi.

Notre ambition économique, dans le cadre du Pôle de compétitivité Mer, portera sur l'accueil d'entreprises des secteurs de L'industrie navale/nautique, des télécom, des ressources énergétiques, du tourisme/nautisme, des biotechnologies, des nouvelles énergies marines, de l'aquaculture, de l'environnement, de la formation, des innovations et du numérique, services – sécurité / sûreté.



Maquette du projet d'aménagement du Grand Littoral

Un « rungis maritime »

pour le retour de l'emploi à Brégaillon



Le marché de l'agro-alimentaire connaît un remarquable essor à travers le monde avec une demande appréciable des produits africains : Fruits tropicaux séchés, noix de cajou, café, chocolat, sésame, épices, piments, etc.

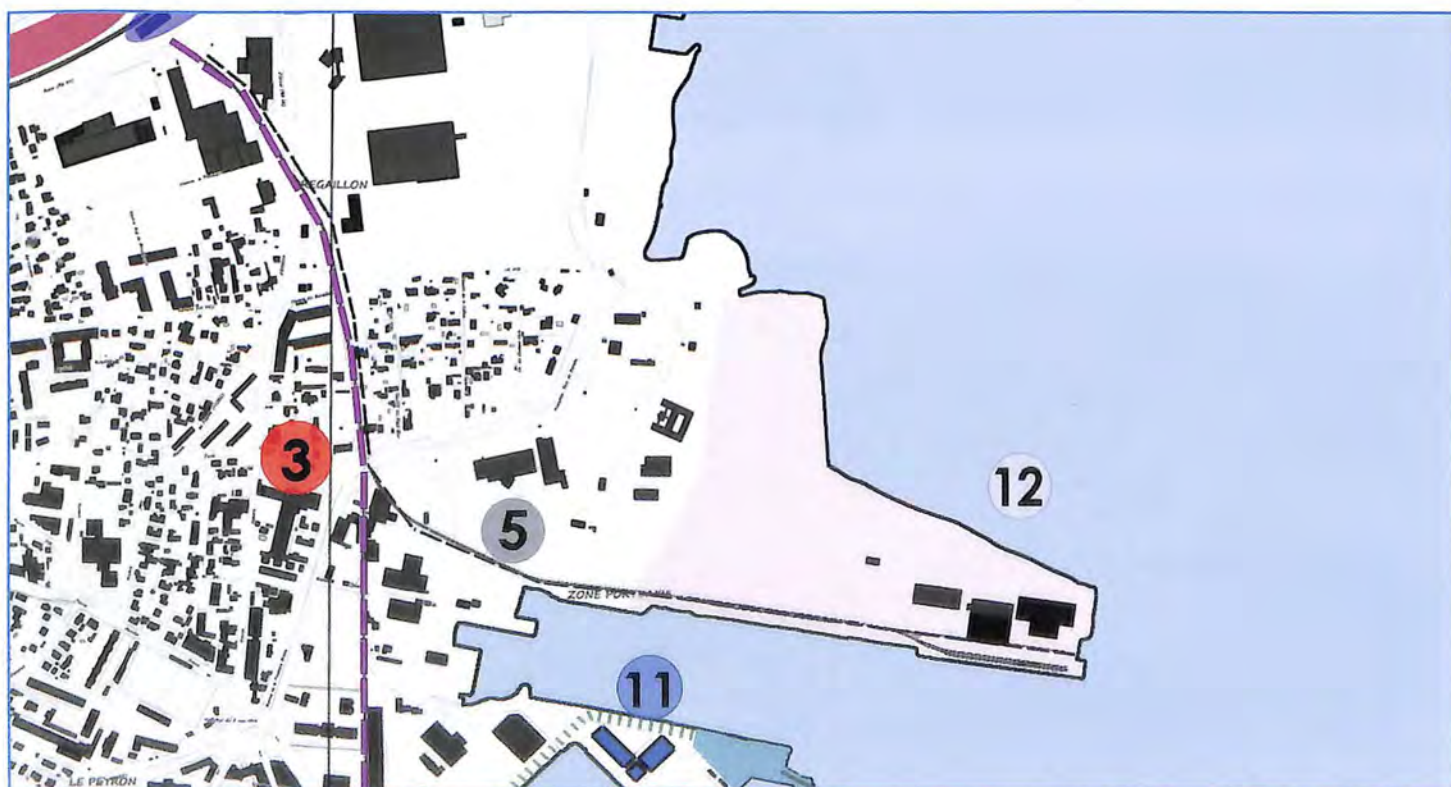
Il y a donc l'opportunité de faire du Port de Brégaillon, un « Rungis maritime » qu'il ne faut pas rater.

Je veux créer, après avoir pris des accords avec les Gouvernements des Pays d'Afrique et du Moyen-Orient, sur la partie portuaire du quartier maritime de Brégaillon, un « Rungis maritime ». Un Marché international pour les importations des produits alimentaires venus du Bassin Méditerranéen.

Avec la Chambre de Commerce de Toulon et la Métropole TPM, nous réussirons ce développement.

Un tel équipement donnera du travail aux dockers du port.

Il générera de nombreux emplois indirects pour la zone d'emploi de la Seyne sur Mer.



Zone Portuaire du Rungis Maritime

Le pont piétonnier

la nouvelle signature de la Seyne



Des mats qui portent haut l'histoire des chantiers navals
Pont Piétonnier : Longueur 650 mètres pour un coût de 14 Millions d' Euros.



Le pont piétonnier, un futur signal de notre commune



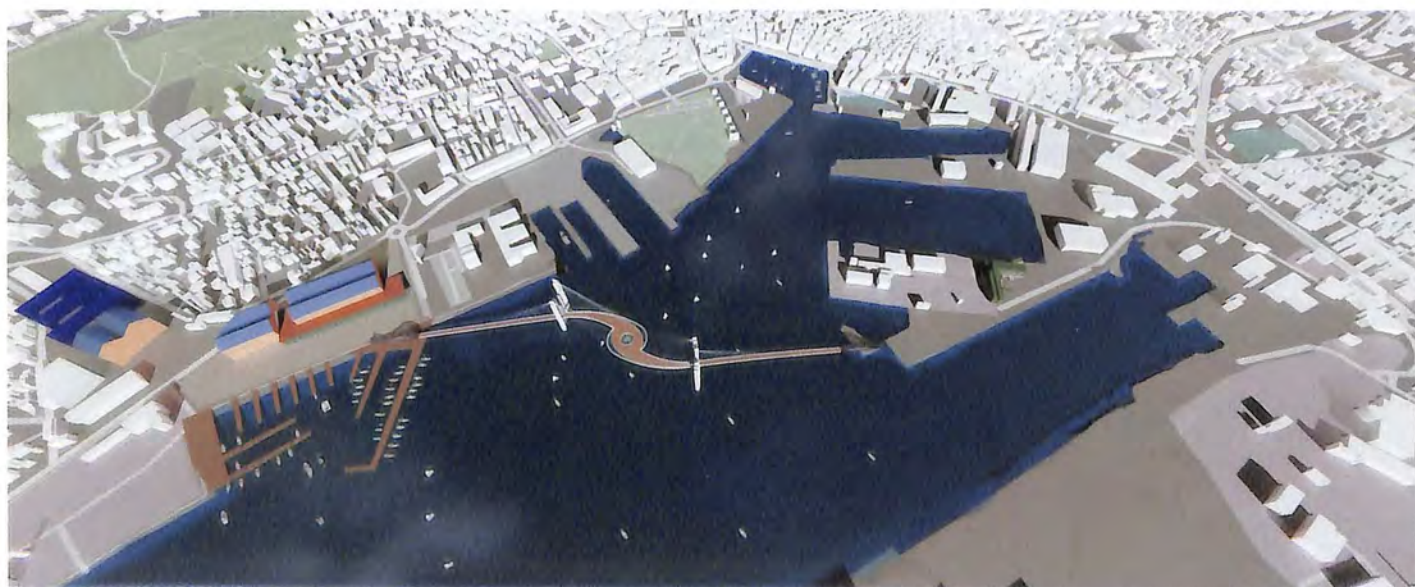
Un pont tout en vague



A 15 mètre au dessus de l'eau, une halte vers la ville ou vers le large



Depuis l'esplanade du futur musée, le début d'une promenade aux dessus des bateaux



l'Atelier Mécanique

C'est un Atelier historique, 130 m de long, 20 m de haut, 60 m de large. Une valeur patrimoniale et émotionnelle forte pour la population et nos anciens des chantiers navals. Je suis aussi favorable à la réhabilitation de l'atelier mécanique.



Exemple Musée Naval



Il nous faudra reprendre le dossier en mains avec des juristes de haut niveau afin de démêler les enchevêtrements de contrats, de décisions de justice et de recours multiples... En tant qu'entrepreneur, j'ai l'habitude des dossiers complexes, là aussi je sais m'entourer des meilleurs experts en la matière.

Pour l'atelier mécanique, j'ai le projet d'y installer un grand Centre de mémoire des Chantiers navals de la Seyne et de l'exploration sous-marine.

L'atelier rénové abritera notamment la visite d'un sous-marin. Je pense au SNA le Rubis, désarmé. Le musée proposera au public un parcours aménagé qui permettra une immersion totale dans les entrailles de la machine de guerre.

Nous attendons ce Centre depuis longtemps, finalement autant que les salles de cinéma. En 12 ans de mandat rien n'a été réalisé dans ce domaine muséologique alors que notre histoire maritime est exceptionnelle.

Je suis favorable à la création de salles de cinéma pour notre Commune. Mais les salles obscures n'ont pas besoin d'une vue Mer. Après un rapprochement avec la société CNIM, je proposerai qu'un complexe cinéma et loisirs soit construit sur le site de l'atelier des Mouissèques. Une solution de parking sera réalisée pour les usagers des cinémas, mais aussi pour les riverains.

L'aménagement final du site des ex-chantiers navals doit être compris comme la création d'une immense place publique accessible donc par définition à tous, sur laquelle seront implantés des équipements publics et privés dont la complémentarité assurera une puissance d'attraction tant auprès du grand public qu'auprès des décideurs économiques et institutionnels.

L'atelier mécanique abritera des pavillons d'expositions mis à disposition d'Institutions gouvernementales et d'entreprises internationales qui pourront y démontrer leurs savoir-faire et y consolider leur image auprès des professionnels et du grand public.

Le Musée maritime développera deux thèmes fondés sur le patrimoine maritime et industriel local : la Construction navale et la pénétration sous-marine. Un navire musée (Sous-marin le « Rubis »).

La mise en oeuvre des procédés technologiques de la muséologie moderne interactive (simulation, « imagerie », holographie) permet au visiteur de se divertir bien sûr, mais aussi de parfaire sa connaissance dans les domaines de l'océanographie physique, de la biologie marine, de l'intervention sous-marine, de la faune et de la flore marine spécifiques aux différents océans.

Tamaris - Les Sablettes Saint Elme

le renouveau de la Station balnéaire

Dans le prolongement du site des ex-chantiers navals, la rénovation de la Corniche de Tamaris aux Sablettes permettra un itinéraire piétonnier et balnéaire.

À l'image de notre passé, la Plage des Sablettes accueillera trois pontons promeneur.

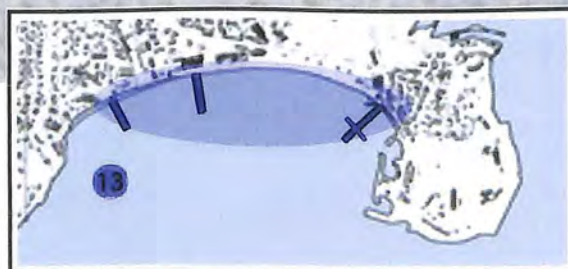
L'ensemble des quartiers de Saint elme à Marivo, le long de la plage sera embelli.



Passerelle des Sablettes vers 1900



Plages des Sablettes - 3 pontons à aménager
Pontons amovibles en période hivernale.



0 10 20 30 40 50 m



Proximité et Mairies de quartiers

Les mesures et actions d'urgence

Le territoire de notre ville est très étendu. Vous avez été nombreux à me faire part de vos problèmes quotidiens lors des réunions chez l'habitant que mes colistiers ont organisées depuis des mois.

Avec mon équipe nous vous présentons dans ces quelques pages, les mesures et actions que nous pourrions assurer au cours du mandat dans vos quartiers.

Nous vous confirmons la création de quatre Mairies de quartier réparties géographiquement :

- Tamaris - Les Sablettes,
- Fabrégas - Les plaines-Janais
- Les quartiers de Collines Coste Chaude, Barban, la Donicarde
- Les quartiers Nord au sein de l'actuelle Mairie Technique



Réhabilitation tennis de Mar Vivo

MAIRIE DE QUARTIER :

FABRÉGAS - LES PLAINES - JANAS

JANAS

Réhabiliter entièrement le CRAPA de Janas

Après concertation avec l'ensemble des usagers de la Forêt de Janas, on proposera **une charte de bonne conduite afin de sécuriser l'ensemble des activités pratiquées (sportifs, promeneurs, chasseurs...).**

Étudier l'utilisation des eaux traitées par la station d'épuration du Cap Sicié, rejetées actuellement en mer, pour le reverdissement de la forêt et à la prévention des incendies.

Relancer le centre de loisirs de l'accrobranche.

Dans le cadre de la remise à niveau des transports en commun au sein de la Métropole TPM, notre Municipalité obtiendra une meilleure desserte des quartiers avec une fréquence plus importante.

Aménagement de l'accès pour les personnes à mobilité réduite au petit centre commercial de Janas.

Création d'une maison de quartier sur le terrain de stockage des matériaux municipaux, propriété de la Commune.

FABRÉGAS-LES PLAINES

Réhabilitation de la voirie et du réseau pluvial.

Dans le cadre du Domaine de Fabrégas, actuellement géré par un maraîcher, nous pourrions installer après concertation avec les CIL et les autres associations du quartier, **une ferme pédagogique et une pépinière consacrée aux plantes méditerranéennes.**

Il devient urgent de **relancer les activités de loisirs inter générationnelles des deux maisons de quartier existantes : Celle du Domaine Saint Georges et la Maison Bouvet aux plaines.**

MAIRIE DE QUARTIER :

TAMARIS - LES SABLETTES SAINT ELME - MAR VIVO

TAMARIS

Dans le cadre de la réhabilitation de la Corniche de Tamaris, **une piste cyclable et une promenade piétonne seront créées**. Ces itinéraires seront réalisés dans le prolongement du pont piétonnier et de l'ex-site des chantiers navals. Ainsi, les cyclistes et les promeneurs pourront depuis l'entrée de la ville, à Brégaillon, se rendre en toute sécurité vers les quartiers balnéaires de Tamaris et des Sablettes.

En accord avec les propriétaires, notre Municipalité proposera **un plan d'embellissement et de requalification du quartier de Tamaris**. Il s'agit de mettre en valeur le passé balnéaire de ce quartier et la protection des paysages.

SABLETTES

Le quartier des Sablettes mérite **la réhabilitation urgente de sa voirie et de ses trottoirs**. À la demande des commerçants et des usagers, et en concertation avec les résidents, il sera nécessaire de prévoir **une animation culturelle et commerciale de plus grande qualité sur l'ensemble de l'année**.

SAINT ELME

Nous soutiendrons le projet de **requalification du port de Saint Elme**. Lequel doit être capable d'éviter que les posidonies ne s'agglutinent dans les eaux du port.

MAR VIVO

Avec les partenaires publics traditionnels, la salle Sauvat sera réhabilitée et transformée en salle multi sport.

Le stade de football Squilacci sera remis en état, des gradins et une buvette seront installés. Les vestiaires seront homologués.

Le boudodrome de l'avenue Hugues CLERY sera remis en état.

Nous faciliterons le développement au stade de football de Mar Vivo aujourd'hui non praticable, du foot loisir, foot à 8, Foot en marchant, golf foot.

Toujours à Mar Vivo, **les Tennis sont à rénover**. Le terrain mitoyen (ancien espace agricole), propriété de la Commune pourrait être équipé d'un terrain de tennis en terre battue.

Le patrimoine communal est important. Nous trouverons sur les quartiers des Sablettes ou de Mar Vivo un immeuble municipal qui accueillera la Mairie de quartiers.



Réhabilitation Salle Sauvat



Homologation des Vestiaires Stade Squilacci



Aménagement Foot loisirs sur Terrain annexe stade de Mar Vivo



Équipement sanitaire Marché Saint Jean

MAIRIE DE QUARTIER : LES COLLINES COSTE CHAUDE - BARBAN - LA DONICARDE

Protection des espaces naturels sensibles dans le cadre de la révision du PLU.

L'arrêt du programme immobilier de Coste Chaude.

L'augmentation des fréquences et des arrêts de bus dans les collines.
L'augmentation et la création de nouvelles dessertes pour les personnes à mobilité réduite.

La mise en valeur des tennis Barban en collaboration avec le CSMS gestionnaire du site.

La réhabilitation de la voirie.

MAIRIE DE QUARTIER : LE QUARTIER NORD

Il devient urgent que le Stade Raymond JANUZZI obtienne son homologation.

Ce stade doit être clôturé. L'installation de gradins et la création d'une buvette sont nécessaires.

L'installation du studio d'enregistrement dans la salle TISOT.

La mise en place de ralentisseurs et l'installation de caméras de surveillance, équipées de l'infra-rouge, à proximité d'un lieu de culte ainsi que l'extension du parking de proximité.

Le Marché de la Place Saint Jean sera équipé d'une toilette publique.

La dératisation des quartiers est un enjeu de santé publique. Nous y mettrons les moyens. Et les tournées de ramassage des ordures ménagères seront augmentées.

Comme prévu lors de la signature du dossier ANRU, nous mettrons en place un service de gardiens d'immeuble pour 100 logements.

La Mairie de quartier sera installée dans les bureaux de la Mairie technique du quartier Peyron.

Les projets d'immeuble du secteur de la Muraillette, Peyron, Marquet et autour de l'hôpital seront stoppés dans la mesure du possible.

Nous améliorerons, en concertation avec les habitants et le CIL, le cadre de vie du quartier du Gai Versant, qui a subi en quelques années une densification urbaine très importante.



Clôture Stade JANUZZI



Ralentisseur Lieu de Culte

*“Notre ville n’a pas de véritable salle de mariage.
En concertation avec la population,
nous déciderons ensemble d’un lieu où les futurs mariés et leurs familles
pourront se réunir et fêter cet évènement heureux. De même, nous
réaliserons une belle salle pour la célébration des mariages.”*

LE QUARTIER DU CENTRE-VILLE

Il dispose de la Mairie centrale.

Dans le cadre du projet ANRU, nous obtiendrons une Zone Franche Urbaine.

Le projet de tramway depuis la gare et celui du tunnel sous le port, vont nettement améliorer le cadre de vie du centre-ville. **Le parking des Esplageolles sera construit, il assurera le stationnement des résidents et des commerçants du Centre-ville aux abords de la zone piétonne.**

Concernant les équipements sportifs : **les deux stades de football du complexe A. Scaglia seront réhabilités. Vestiaires avec gradins et buvette seront homologués.**

Les boudodromes de la place Esplageolles et de la place de la lune seront remis en état.

Par ailleurs, nous lancerons la construction d’un boudodrome couvert sur le site des ex-chantiers navals sur l’esplanade marine.

Création d’une aire de jeux avec un espace jeunes pour le quartier de la Présentation.

Une régie de quartier sera mis en place pour l’entretien des immeubles.

Installation de toilette publique et mise à disposition de barnums par la Mairie pour les forains sur le marché provençal, Cours Louis BLANC. Le nettoyage quotidien et total du Cours Louis BLANC.

Les résidences Porte Marine et les immeubles construits dans le secteur des Mouissèques ont fortement accru la population résidente. Des services publics de proximité doivent y être installés en concertation avec les riverains et les associations citoyennes.



Bouloudrome couvert Esplanade marine

L'EXPÉRIENCE, LA JEUNESSE ET LES COMPÉTENCES AU SERVICE DES SEYNOIS.



1 - Serge DANINOS
Dirigeant d'entreprise



2 - Nathalie HUBLER
Docteur en Urbanisme



3 - Patrick MARTINENQ
Directeur Territorial



4 - Laurence BROTONS
Fonctionnaire Territoriale



5 - Fathi BOUSBHI
Ingénieur informatique



6 - Martine FELICES
Directeur Fonction Publique



7 - François TOUCAS
Avocat au barreau de Toulon



8 - Françoise DAVID
Cadre Territoriale



9 - Philippe MOGINOT
Chef d'entreprise



10 - Lauxandra BERLATIER
Thérapeute certifiée



11 - Christian HERLEMONT
Expert-comptable
Commissaire aux comptes



12 - Sawsen MRILI AYARI
Ergothérapeute certifiée



13 - Marc LUCCISANO
Commerçant



14 - Patricia FRANCIOSINI
Aidante personnes âgées



15 - Bernard BENET
Commerçant



16 - Florence MENDY
Aide soignante



17 - Philippe MARTINENQ
Retraité de l'Éducation
Nationale



18 - Odile HERMIER
Retraité Biologie Médicale



19 - Samy EL JABRI
Chargé de clientèle



20 - Marylise POLLET
Formatrice couture



21 - Laurent LENNE
Artiste chanteur



22 - Nicole NOËL
Fonctionnaire agent
d'accueil



23 - Philippe CAMPS
Avocat au barreau de
Toulon



24 - Sarah CHIRHK
Responsable logistique



25 - Gérald PIOT
Responsable développement
Énergie Renouvelable



26 - Éliane BELL
Ancienne Directrice
du Bureau Information
Jeunesse



27 - Jonathan ROTH
Économe en Hôtellerie



28 - Micheline MEHAT
Cadre commercial



29 - Serge ERMANN
Technicien traitement des
Eaux usées



30 - Adeline LEGOFF
Auxiliaire de vie Crèche



31 - Georges BLANCH
Agent commercial



32 - Sabrina TOUNSI
Responsable restauration



33 - Mohamed ZGAREN
Aide-soignant



34 Christine SCONAMIGLIO
Mère au foyer



35 - Guillaume CHEVALIER
Écrivain public



36 - Julia SANCHEZ-POYO
Conseillère en vente



37 - Jean-Pierre BOURGON
Comptable



38 - Karine CENTA
Agent d'entretien



39 - Pascal GIRARD
Commercial



40 - Céline INGARGIOLA
Auxiliaire de vie Crèche



41 - Philippe ALLONNEAU
Responsable Flux et Qualité



42 - Angélique BASSE
Agent de service Hôtelier



43 - Jean-Luc SAEZ
Responsable technique



44 - Andréa LUCCISANO
Responsable Communication



45 - René RAYBAUD
Directeur de Théâtre



46 - Catherine BERLATIER
Chef d'entreprise



47 - Christian GASPARD
Responsable Communication



48 - Isabelle MEROGNO
Mère au foyer



49 - Nicolas COTSIS
Ingénieur informatique



Pour que notre ville avance,
CONSTRUISONS ENSEMBLE
un avenir pour nos enfants.

Mon énergie c'est votre Confiance

S. Pardo

**Le 15 mars 2020,
VOTEZ pour la Liste
« LA SEYNE GAGNE ! »
avec Serge DANINOS**

*Un chef d'entreprise
au service de notre ville !*

<https://www.sergedaninos.fr>

www.sergedaninos.fr | www.facebook.com/SergeDaninos

Permanence électorale : 7, Place Daniel Perrin – 83500 La Seyne sur Mer
Tel. : **07 89 95 70 30** - Mail : martinenq@me.com